

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2007

	P	A	R		P	A	R
MAGALI FRANCOU-CARRON (MAIRE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	GÉRARD CARDIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LUC REYNIER (1 ^{ER} ADJOINT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ARSÈNE DUBOIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GASPARD PASDRMADJIAN (2ÈME ADJOINT)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PATRICIA CELCE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JEAN-MARIE GONSOLIN	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FRANCK GARAUD	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RODOLPHE MASSE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	JEAN-PIERRE PELLISSIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En préambule de l'ordre du jour, madame le Maire donne lecture d'un courrier de Nicole Boulanger présentant sa démission de son mandat d'adjoint et de conseiller municipal. Madame le maire indique attendre le retour de la Préfecture pour valider cette démission.

1/ Vote du compte administratif 2006

Le maire demande un report du vote du CA 2006 en rappelant que l'échéance de ce vote est le 30 juin. Toutefois, madame le maire informe que le CA de fonctionnement est en excédent de 323 243€, et a permis de financer une partie des investissements.

2/ Vote du budget primitif 2007

Budget de la Commune 2007 :

Le maire présente le budget de fonctionnement pour l'année 2007 avec un montant de dépenses de 1 176 438€, soit une augmentation d'environ 5% par rapport au réalisé 2006.

La section d'investissement représente des dépenses de 1 277 846€, soit une progression de 15% environ par rapport au réalisé 2006.

Au niveau des recettes, aucune augmentation des taux d'imposition n'est budgétée.

Sur la section d'investissement, les principaux travaux budgétés sont :

- travaux de l'OPAC (réhabilitation des maisons Evrard et Giraud) pour 178000€ environ,
- construction d'une maison médicale pour 320000€ environ,
- installation du chauffage à la salle des fêtes pour 30000€ environ,
- réhabilitation de la chapelle et du four du Coin pour 41000€ environ,
- réaménagement des parkings et travaux de la rue de l'Hopital pour 110000€ environ (dont enfouissement des lignes),
- et divers petits travaux pour 20000€ (achat de matériel, etc...)

Ces travaux seront financés en grande partie par des subventions, et l'excédent de fonctionnement (323000€). Une ligne d'emprunt de 200000€ est votée pour financer la trésorerie. Cet emprunt ne sera toutefois levé qu'en cas de nécessité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget tel que présenté par Madame le Maire. (Monsieur G Cardin ne prend pas part au vote), tout en faisant remarquer qu'aucune augmentation d'impôts n'a eu lieu depuis au moins 12 ans, ce qui est une excellente chose pour les habitants de Corps.

Budget de l'eau 2007 :

Le maire présente le budget 2007 de l'eau et de l'assainissement, avec des dépenses d'exploitation de 127268€, soit une progression de 5% environ.

En investissement, le montant des dépenses est de 143698€, soit une hausse de 5% environ. Les travaux en 2007 concernent la réfection de la conduite de la rue de l'hôpital et le traitement de l'eau notamment.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget de l'eau tel que présenté par Madame le Maire.

Budget de la régie des transports 2007 :

Madame le Maire présente le budget 2007 avec des dépenses d'exploitation de 105308€ et des recettes de 263264€, et des dépenses de fonctionnement de 32700€. Le budget est donc largement excédentaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2007 tel que présenté par Madame le Maire.

Budget de la CCAS 2007 :

Madame le Maire présente le budget 2007 du CCAS avec des dépenses de 263,62€ et des recettes de 348,47€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2007 du CCAS tel que présenté par Madame le Maire.

3/ Urbanisme

- dossier K1002 : terrasse balcon de M CHARLES Jacky. Accord du conseil.
- dossier K1005 : Monsieur GAILLOT Stéphane. Le conseil municipal attend l'avis officiel de la DDE avant de se prononcer.
- dossier K9004 : avance toiture au terrain de foot. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour le projet d'avance de la toiture au club house du terrain de football.
- dossier K9007 : remplacement du store par une bâche à la Marmotte Boutique. L'adjoint aux travaux se rendra sur place pour rencontrer les commerçants concernés et demander des précisions sur cette demande. Décision du conseil en attente.
- dossier K9008 : abri pour chevaux de M FERAUD Jacky. Avis favorable du conseil.

4/ Tirage du jury criminel

Madame le Maire indique que trois Communes doivent être tirées au sort pour le jury criminel. Ont été tirées au sort : St Laurent en Beaumont, La Salette-Fallavaux, Ste Luce.

5/ Questions diverses

- **taux d'imposition 2007** : madame le Maire présente les différents taux d'imposition pour l'année 2007 qui restent identiques à ceux de l'année 2006. Elle remarque d'ailleurs que la part communale des taux n'a pas évolué depuis plusieurs années. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les taux tels que présentés par Madame le Maire.
- **tableau amortissement 2007** : madame le Maire présente le tableau d'amortissement de la régie des transports pour l'année 2007. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le tableau tel que présenté.
- **rectification factures d'eau** : après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord pour la requalification des factures tel que présenté par Madame le Maire.

- **courrier Mme Plassiard** : La mairie a transmis le courrier de réclamation à l'architecte des travaux de l'OPAC.

- **courrier immobilière Dechaux** : Monsieur Tissot souhaiterait un bail plus long dans le local qu'il occupe, ou même acheter ce bâtiment. Madame le Maire rappelle qu'il y a toujours un projet de réhabilitation du quartier. Le conseil se prononcera sur cette demande ultérieurement après les études en cours.

- **abord maison médicale** : le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge madame le Maire de demander une subvention la plus élevée possible au ministère de l'Intérieur par l'intermédiaire de Monsieur Migaud, député de l'Isère, pour l'aménagement extérieur VRD de la maison médicale dont les travaux s'élèveront à 55000€.

- **Aménagement centre bourg** : madame le Maire indique que la requalification des parkings pour améliorer l'accès aux commerces de Corps a fait l'objet d'une demande d'étude auprès de la DDE. Un montant de 90000€ est proposé pour ces travaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge le Maire de demander une subvention la plus élevée possible auprès de la convention ORC sur le chapitre d'appui « requalification des bourgs centre et accès aux commerces de proximité ».